



AVIS PUBLIC

Grille de tarification 2022 Centre de récupération et de gestion des déchets de La Nouvelle-Beauce (CRGD) situé au 10, route Boulet à Frampton

La Municipalité régionale de comté de La Nouvelle-Beauce a adopté le 24 novembre 2021, par résolution, les tarifs concernant l'utilisation du CRGD qui entreront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022. Ces tarifs sont:

- | | |
|---------------------------|---------------|
| - Déchets solides | 150 \$/T.M. |
| - Matériaux secs | 150 \$/T.M. |
| - Animaux morts autorisés | 2 000 \$/T.M. |

Ces prix incluent les redevances imposées par le Gouvernement du Québec édicté par le règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles.

Des frais de 30 \$ plus taxes seront facturés pour l'utilisation de l'équipement de déglçage et nettoyage de boîtes de type roll-off et des frais de 15 \$ plus taxes pour la pesée de camions.

Les matières acceptées au lieu d'enfouissement technique sont:

Tous les déchets solides répondant à la définition du règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (REIMR). Ces déchets doivent provenir uniquement des MRC de La Nouvelle-Beauce et de Robert-Cliche avec preuve de provenance.

Date et heure d'ouverture du CRGD:

du lundi au vendredi selon les heures suivantes: de 8 h 30 à 16 h 30. De plus, veuillez noter que le CRGD sera fermé les jours fériés suivants:

- Lundi 18 avril 2022 (Lundi de Pâques)
- Lundi le 23 mai 2022 (Journée nationale des patriotes)
- Vendredi 24 juin 2022 (St-Jean-Baptiste)
- Lundi le 5 septembre 2022 (Fête du Travail)
- Lundi le 10 octobre 2022 (Action de Grâces)
- Lundi 26 décembre 2022 (Lendemain de Noël)

Donné à Sainte-Marie, ce 24 novembre 2021.

Mario Caron, OMA
Directeur général
et secrétaire-trésorier